



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume no 108 - SEPTEMBRE 2023

LES LOISIRS DE SAINT-ZÉPHIRIN
VOUS PRÉSENTENT

HOMMAGE AUX AINÉS

En première partie et entracte - duo local :

J & J Jordan Chiasson et Jérémy Caron

AU FESTIVAL TRAD
SAMEDI 7 OCTOBRE 2023, 20 H



Vous pourrez vous procurer des billets auprès :
Comité des Loisirs : Grégoire Lemoyne, Chantal St-Cyr, Jennifer Deslauriers, Kim Marin-Bissonnault, Catherine Primeau, Caroline bouchard, Patrick Jutras, et au bureau municipal

BILLET 35\$ EN PRÉVENTE
BILLET 40\$ À L'ENTRÉE

APPORTER VOS BOISSONS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
950, RUE DES LOISIRS
SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL
450-564-2188



LE CONSEIL VOUS INFORME : PAGE 2

RÉPONSES AUX QUESTIONS: PAGE 2-3

CÉLÉBRATIONS: PAGE 3

LE MOT DE LA FADOQ: PAGE 4

VENEZ TOUS, VENEZ NOMBREUX !

DINER SPAGHETTI

Dimanche 15 octobre 2023 à 12h
Centre communautaire

Au profit du Club FADOQ de
Saint-Zéphirin-de-Courval

BILLET EN VENTE AUPRÈS DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

COÛT : 25.00\$

11 ANS ET MOINS : GRATUIT

INCLUS : CAFÉ, THÉ, TISANE, LAIT ET
JUS POUR LES ENFANTS
Autres breuvages disponibles sur place (\$)



ACTION DE GRÂCES

LUNDI 9 OCTOBRE

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ



Invitation

Le Maire de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

monsieur Mathieu Lemire

et les

Conseillers municipaux

ont le plaisir de vous convier

à l'inauguration honifique du Pavillon Raymond-Turcotte
situé sur l'ancien terrain de balle, rue Saint-Joseph.

Le dimanche 1er octobre 2023 dès 10 h 30 sera célébré une Adace
et suivra, à 11 h 15, la cérémonie d'inauguration.

Un vin d'honneur sera servi et un léger buffet.

Prière de confirmer votre présence avant le 21 septembre.

Téléphone : 450 564-2188

Courriel: reception@saint-zephirin.ca



OCTROI DE MANDAT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT – COLLABORATEUR EXTERNE POUR LA MISE AUX NORMES DES EAUX USÉES ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES

Cet accompagnement au coût de 2 450\$ plus les taxes peut être admissible dans le *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU 2023)* sous-vollet 1.1.

OCTROI DE MANDAT À LA FIRME TECHNI-CONSULTANT

Offre de services professionnels pour l'accompagnement dans le programme PAVL pour un montant de 2 242.01 \$ incluant les taxes.

OCTROI DE CONTRAT PLAN ET DEVIS – PAVAGE RUE ANDRELLE

Le total des investissements (environ 200 000.00 \$) n'a pas été réalisé dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023. Un mandat est octroyé à GéniCité pour la préparation de plans et devis pour le pavage de la rue Andrelle.

DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE DE L'INVENTAIRE ET DE L'OFFICIALISATION DES NOMS DE LIEUX AU QUÉBEC EN MA- TIÈRE DE TOPOONYMIE.

En vertu de l'article 126.1 de la *Charte de la langue française*, les municipalités doivent transmettre à la Commission les noms de lieux choisis pour les officialiser et les diffuser. Madame Hélène Chassé est nommée responsable.

APPUI AU PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE POUR LE LOCAL 34 RUE TRAHAN À PIERREVILLE

Ce projet vise à moderniser et meubler un salon communautaire pour aînés afin de créer un espace de vie chaleureux et équiper une cuisine pour une expérience pratique, conviviale et sécuritaire.

OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER SAISON 2023-2024

Le contrat est attribué au plus bas soumissionnaire conforme soit à Jacques Dujardin au montant de 94 785.20 \$ incluant les taxes.

OCTROI DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS SAISON 2023-2024

Le plus bas soumissionnaire conforme est Électri-Marc inc. au montant de 4 943.93 \$ incluant les taxes. Et de retenir les services des Entreprises Yvan Laforce inc. pour l'option 2 soit le déneigement des stationnements de la mairie, des locaux communautaires, la caserne, des bornes incendie et le chemin menant à la station de pompage au montant de 11 376.77 \$ incluant les taxes.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES SALAIRES PAYÉS POUR LE MOIS

La liste des comptes à payer et des salaires à payer pour le mois d'août 2023 s'élève à un montant de 91 471.00 \$.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 2 octobre 2023, 20 h



Voici les réponses aux questions posées lors des deux périodes de question de la séance du 11 septembre 2023. Veuillez prendre note que tous les commentaires et les préambules avant la question n'ont pas été notés, seules les questions sont notées.

Une conseillère demande des explications concernant la nouvelle façon que Monsieur le maire a prise concernant le fonctionnement des périodes de question car aucune décision n'a été prise par les élus à ce sujet. Mme Fahlman précise qu'elle n'est pas d'accord avec la façon de fonctionner de monsieur le maire. Réponse : Ceci évite les confrontations et j'ai le droit de le faire.

Une citoyenne s'interroge également sur la façon de fonctionner des périodes de questions tout comme Mme Fahlman. La question est la suivante : Pourquoi. Réponse : Toutes les questions concernant les éoliennes ou l'avancement du dossier seront analysées pour que je puisse répondre correctement à la question posée et également par souci de transparence envers tous les citoyens qui ne peuvent pas assister à la séance du conseil. Ceci évite également de transmettre une réponse erronée sur le moment.



Cette même citoyenne demande si l'ensemble des conseillers étaient au courant du nouveau fonctionnement et s'ils étaient d'accord.
Réponse : Non les conseillers n'étaient pas au courant et comme les périodes de questions s'adressent seulement au maire et non aux élus, j'ai décidé pour une période indéterminée et pour toutes questions « éoliennes » que je me servirai de mon droit pour fonctionner de cette manière. Je veux vous préciser également que cette période de questions est également pour les élus.

La citoyenne demande à prendre connaissance de l'avis juridique émis en avril dernier et qu'elle a droit d'en prendre connaissance. Que ce sont les contribuables qui ont payé cet avis? Réponse : Je vais continuer de suivre l'avis juridique transmis par notre avocat à savoir que cette information concernant la nature confidentielle de l'avis juridique que je ne suis pas tenu de divulguer le contenu de cet avis. Qu'un avis juridique obtenu d'un avocat est protégé par le secret professionnel en vertu des articles 31 de la Loi sur l'accès à l'information et 9 de la Charte des droits et libertés de la personne. Cependant, je tiens à préciser que tous les élus de cette table ont eu pris connaissance de cet avis et qu'ils sont tenus par le secret professionnel également je vous précise qu'une partie de cet avis juridique n'est plus valide.

Est-ce que les conseillers ont vu la lettre ouverte de Rachel Fahlman qui a paru samedi dernier dans différents médias « Vent d'élus »?
Réponse : Oui Mme Fahlman nous en a fait parvenir copie par courriel.

Est-ce que la municipalité va faire quelques choses pour toutes les propriétés qui sont mal entretenues? Réponse : Oui on a quelqu'un à la MRC qui s'occupe des nuisances et trois dossiers sont en cours.

Est-ce que ça va continuer comme ça le mois prochain et les suivants pour les périodes de question? Réponse : oui t'en qu'il sera question d'éolienne, je veux prendre le temps de réfléchir adéquatement à la question avant d'y répondre. Certains citoyens ont accusé le conseil de n'être pas transparent, les questions et mes réponses surtout lorsqu'il sera question d'éolienne vous seront transmises par le biais du Bulletin, cela me permet ainsi d'informer tous les citoyens de notre municipalité des questions éoliennes sur le territoire.

Une citoyenne demande à la directrice générale qu'un erratum soit publié dans le prochain bulletin municipal concernant la transcription de sa question concernant les remerciements des figurants pour les racks à vélo et que ces propos avaient été mal cités. Précision : Nous tenons à vous préciser ici que seules les questions posées sont retranscrites dans le Bulletin municipal. La citoyenne ayant fait un préambule et émis ses commentaires. Ma réponse : Il n'y aura pas d'erratum concernant votre question du mois dernier car votre question a été citée telle que posée.

Étant donné que la citoyenne n'a pas réellement posé de question mais plutôt émis des commentaires il n'y aura pas de réponse.

Est-ce qu'on peut inscrire au prochain devis du fauchage des bordures de routes que l'exécution de celui-ci ne se fasse pas la journée des cueillettes des ordures car la faucheuse contourne les bacs. Réponse : Effectivement j'avais aussi remarqué et que la direction générale en prendra bonne note lors de la rédaction du prochain devis.



Horaire des célébrations

Centre communautaire (950, rue des Loisirs)

Dimanche 17 septembre Messe 9 h 30

Dimanche 1er octobre Adace 10 h 30 au Pavillon Raymond-

**Turcotte (ancien terrain de balle),
si pluie, au centre communautaire**

.....

Samedi 23 septembre Messe Baie-du-Febvre 16 h 30

Dimanche 24 septembre ADACE Sainte-Monique 10 h 45



L'été 2023 est maintenant derrière nous et nous sommes fin prêts à commencer une nouvelle année d'activités. Commencons par le commencement, soit nos vœux de bon anniversaire. D'abord, à nos natifs et natives du mois d'août, car bien qu'en retard, nos vœux n'en sont pas moins sincères :

Lise Desruisseaux, Réjean Généreux, Daniel Lemire, Sylvain Côté, Lise Dionne, Gisèle Desrosiers, Daniel Gosselin, Alain Roy, Stephane Courchesne, Armand St-Cyr.

Puis à ceux et celles du mois de septembre :

Nicole Deshaies, Claude Descôteaux, André Dionne, Yvon Coderre, Mathieu Lemire, Lise Tessier, Mireille Lemaire, Nicole Benoît.

Bonne fête, les ami(e)s, que la joie et la santé soit avec vous pour maintenant et toutes les années à venir ! Nous sommes heureux de tous vous compter parmi les membres de notre club.

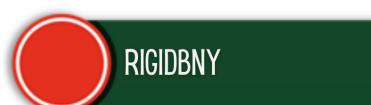
Maintenant, nous désirons vous faire part de notre calendrier d'activités pour l'année :

À noter que le méchoui a déjà eu lieu au moment de la mise sous presse et qu'il a été un franc succès ! Beaucoup de rires et de joie ! Ce fût une belle rencontre, sauf peut-être pour le mot du maire qui nous a semblé très court (n'est-ce pas, Yvan ?).

ACTIVITÉ	LIEU	DATE
Un méchoui extérieur	L'ancien terrain de baseball	9 septembre
Pickleball et palet (<i>pétanque l'été</i>)	Salle communautaire	2 fois par semaine
Un dîner spaghetti	Salle communautaire	15 octobre
Une soirée Train mexicain et cartes	Salle communautaire	11 novembre
Une soirée de Bienvenue 2024	Salle communautaire	20 janvier
Un brunch	À L'Archange, St-Zéphirin... si possible !	11 février
Un dîner de cabane à sucre	À La Bonne Ambiance, Nicolet	22 mars
Un bingo intergénérationnel	Salle communautaire	Le mercredi de la semaine de relâche - 6 mars
UN AGA	Salle communautaire	18 avril
Une rencontre de jeux extérieurs	Sur les terrains de jeux municipaux	24 juin

Nous espérons que vous appréciez ces activités. Si vous désirez connaître l'horaire du palet et du pickleball, contactez France, notre secrétaire, au 450 564-1028. Pour les autres activités, c'est nous qui vous contacterons. En attendant, prenez du temps pour prendre soins de vous et de vos proches. Que Dieu vous garde ! À la prochaine !

**Votre conseil d'administration du club FADOQ
Yvan, André, Chantal, France, Josée, Gaston et Gisèle**



ORDURES MÉNAGÈRES
MATIÈRES RECYCLABLES

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1	1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



@Municipalité Saint-Zéphirin



Retrouvez une version couleur du bulletin
sur notre site web.
Visitez le www.saint-zephirin.ca.



Bienvenue chez-nous !

L'accueil des nouveaux arrivants est important pour nous. La municipalité a décidé de participer avec enthousiasme dans le projet pilote régional, Agri-Intégration.

Le projet prévoit du soutien pour un travailleur ou une travailleuse agricole pour l'intégration autant à la ferme que dans la communauté. A la ferme, selon les besoins, des capsules vidéos de formation seront produites gratuitement. Des programmes d'accueil et d'apprentissage en milieu de travail seront proposés.

Le travailleur ou la travailleuse sera également soutenu dans son intégration dans notre municipalité. Le projet prévoit la production d'une capsule vidéo qui présentera nos services.

Agri-Intégration découle de la démarche régionale de co-développement. Priorité 4 : Valoriser le milieu agricole. Il est coordonné par le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité.

Si vous employez un nouveau travailleur agricole ou pas ou si vous êtes vous-mêmes un nouvel arrivant, vous pouvez contacter le bureau municipal pour être tenu-e au courant des activités d'accueil.



Nous aimerais féliciter nos enfants finissants 2023 du service de garde Sylvie , rang Saint-François,

Nous vous souhaitons beaucoup de succès à la grande école. ! Victor maternelle , Noah maternelle ainsi que Alcide maternelle 4 ans. Un gros bravos à vous !

Sylvie & Alain

Juin 2023



Cafétéria coopérative La Capucine
1000, rue Saint-Joseph
Saint-Zéphirin-de-Courval (Qc) J0G 1V0

RECRUTEMENT

Nous devons former la relève pour les années à venir!

Les faits :

- La seule cafétéria du CSS de la Riveraine qui est gérée exclusivement par des parents,
- Depuis 35 ans, les parents-bénévoles se relaient les mandats,
- Aucun nouveau membre depuis 3 ans,
- D'ici 3 ans, 4 des 6 membres actuels quitteront.

Avis aux parents de la maternelle à 4e année

Vous êtes les principaux visés pour faire partie de l'équipe Capucine, parce que les mandats sont de trois ans. **NOUS AVONS BESOIN DE VOLONTAIRES** pour s'assurer du bon fonctionnement de l'organisme.

Faites entendre votre voix en octobre prochain !



Conséquences possibles s'il n'y a pas assez de membre dans le conseil d'administration :

- Absence de service de repas chaud à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption
- La privation de la cafétéria (service de traiteur) = prix plus élevé,
- Des mesures de paiement moins souples,
- Le retrait des 2 repas gratuits par année.

*« La seule
cafétéria du CSS
de la Riveraine qui
est une
coopérative gérée
exclusivement par
des parents. »*

*Pas besoin d'expérience, nous vous accompagnerons à
chaque étape.*

Toutes nos réunions sont en visioconférence.

Découvrez un côté de vous que vous ne connaissez pas !!

Pour nous joindre :
cafeterialacapucine@gmail.com



@cafeterialacapucine



Les membres du conseil d'administration de la Cafétéria coopérative La Capucine ont eu le plaisir de servir aux enfants ainsi qu'aux membres du personnel de l'école deux repas gratuits lors du souper de Noël ainsi que la fin d'année 2023. Ces repas sont faits en partenariat avec le conseil d'établissement de

l'école Notre-Dame de l'Assomption et aussi grâce aux nombreux commanditaires qui ont donné généreusement, soit par des dons monétaires ou des dons matériels.

Un gros MERCI de votre contribution. Nous remercions :

La catégorie OR avec montants de 200\$ et plus:

Donald Martel, député	Municipalité de Saint-Elphège
Louis Plamondon, député	Centre du ponceau
Club Relance Jeunesse Visitandine	Les Éleveurs de Porc du Centre-du-Québec
Conseil d'établissement NDA	Municipalité de La Visitation
Ferme Robert Côté	

La catégorie ARGENT avec montants entre 75\$ et 199\$

Ferme Prolivon 2013 inc.	Maryse et Yvan Beauchemin
Ferme Jagain	Électri-Marc
Pâtisserie L'Arôme du blé	Catherine Lapierre - Oeuf.ca
Clinique d'orthothérapie Annie Dupuis	BMR Ulbald Forest
Raymonde Dionne et Réjean Maillette	Érablière La Coulée Sucrée
Mario Lefebvre	Julie Lahaie et Christian Dionne
Bureau Vétérinaire St-Zéphirin	Biron et Leblond Ass.
Isolation Turcotte et Pruneau Inc.	Ferme Edelweiss
Construction Sébastien Wicht inc	

La catégorie BRONZE avec montants de 74\$ et moins

Familiprix Jacinthe Montminy	Vincent Lamothe
Claudia Pellerin	Soudure Daniel Maillette
Ferme Micheret	Les Jardins de L'Arbour
Épicerie Yvon Côté	Les producteurs de lait du QC
Shany Gauthier	Cynthia Lachaine
Le St-Zeph	Julie Lahaie Tupperware
Linda Duval	Ferme Clerval
Ferme Gillène	Ferme Ginord
Soudure Daniel Maillette	Robert Dionne
Marcel Bellavance inc	

Par la même occasion, nous tenons à remercier l'ensemble des parents et élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption pour la confiance qu'ils nous accordent.

L'équipe Capucine 2022-23

6 mamans bénévoles:

Shany Gauthier, Mariko Dionne,
Magalie-Michèle Legault, Linda Duval,
Marie-Ève Berthiaume et Andréanne Maillette



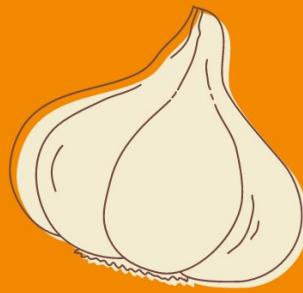
Au service des enfants depuis 1985!

SURPLUS DE JARDIN

VOUS AVEZ TROP DE LÉGUMES DANS VOTRE POTAGER? FAITES NOUS UN DON.
TÉLÉPHONER NOTRE CUISINIÈRE, ANDRÉANNE, 450-783-6014, POSTE 4253, À
PARTIR DU 5 SEPTEMBRE 2023



AIL DE SAINT- ZÉPHIRIN



LA RÉCOLTE 2023
EST PRÊTE À ÊTRE
ACCUEILLIE DANS
VOS RECETTES!

FAITES VOS
PROVISIONS POUR
L'ANNÉE
10 \$ / LIVRE

APPELEZ RACHEL OU
GRÉGORY AU 819-469-5190

ATTENTION,

nous sommes
de retour.



RALENTISSEZ!

Québec 



FÉDÉRATION
DES TRANSPORTEURS
PAR AUTOBUS 



SERVICE DE LA DIFFUSION ET DES RELATIONS MÉDIAS

Bonjour,

Voici une mise en garde concernant les fraudes envers les aînés, dont certains ont été victimes dans la dernière semaine dans les deux MRC (Nicolet et Bécancour). D'importantes sommes ont été subtilisées.

La sergente Éloïse Cossette était en entrevue dans des stations-radio le mois dernier. Elle a notamment insisté sur la vigilance des employés des commerces, en demandant de vérifier la photo et/ou le nom sur la carte de paiement avec une carte d'identité et de nous appeler lorsqu'une transaction semble louche. Par exemple, une personne qui achète pour 500 \$, 1000\$ ou 2000 \$ dans un dépanneur avec une carte est plutôt rare...

Nous demandons donc votre collaboration notamment aux organismes œuvrant auprès des aînés pour faire un rappel à vos membres et aux citoyens .

Prévenir la fraude, ça débute avec vous tous !

Merci !



MISE EN GARDE – Fraudes téléphoniques envers les ainés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires ?**
Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté,appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?**
 - **Méfiez-vous !** Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent. Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.



POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.**
- **Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.**

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreantifraude.ca.



Nouvel événement provincial et pancanadien : le Jour du test d'avertisseur de fumée aura lieu le jeudi 28 septembre 2023!

Le Québec, ainsi que l'ensemble des provinces, participera au premier « Jour du test d'avertisseur de fumée ». L'objectif de cette activité de prévention est de créer un effet d'entraînement pour inviter les citoyens à passer à l'action en vérifiant leurs avertisseurs de fumée le 28 septembre.

Pourquoi participer à l'événement?

La sensibilisation de la population à l'importance de la vérification des avertisseurs de fumée est essentielle en matière de prévention des incendies. Cet appareil demeure le meilleur moyen de sauver des vies! Pourtant, les statistiques sur la situation de l'incendie au Québec pour la période 2019-2020 démontrent qu'un grand nombre de Québécois n'ont toujours pas d'avertisseur de fumée fonctionnel. De fait, plus de 31 % des bâtiments résidentiels endommagés par des incendies au Québec n'avaient pas d'avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement. Par ailleurs, rappelons que :

En moyenne, un Québécois perd la vie chaque semaine dans un incendie de bâtiment;
Et plus de 14 résidences sont quotidiennement endommagées par le feu.

Pour tout renseignement concernant les avertisseurs de fumée, vous pouvez consulter Quebec.ca.

Pour toutes les informations : <https://mrcnicolet-yamaska.qc.ca/.../nouvel-evenement...>





ATELIERS D'AUTOGESTION SUR LA BIPOLARITÉ



**LES JEUDIS DE 9H30 À 12H
DÉBUT LE 5 OCTOBRE 2023
SÉRIES DE 12 RENCONTRES GRATUITES
À NICOLET**

**POUR INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS,
COMMUNIQUEZ AVEC SYLVIE LEMAY AU 819-293-6416 POSTE 2**

La Chrysalide
m. h. c. s. m.
membre de since 2017

rolief

**la Traverse
du Sentier**



Autisme Centre-du-Québec PRÉSENTE

RÉAL BÉLAND

HUMORISTE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

**SPECTACLE BÉNÉFICE
25E ANNIVERSAIRE**

INFORMATIONS

Les portes ouvrent à 18h. Dès 18 h, une formule bouchées vous est offerte.
Vous pourrez discuter et en apprendre davantage sur l'organisme à ce moment.

Le spectacle débute à 20 h
Breuvages à vos frais sur place

ADRESSE

Coop du Coeur
2, rue de l'Église à Sainte-Clotilde-de-Horton

BILLET 50\$

www.autisme-cq.com 819 960-7468

PROGRAMMES

D'AIDE FINANCIÈRE

RÉGIE DE BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA

COUCHES LAVABLES

REMBOURSEMENT
DE 70% DU TOTAL
DE VOS FACTURES
POUR UN MAXIMUM
DE 345\$.*



INFORME-TOI!



*Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître tous les détails de nos programmes et remplir les formulaires de demande, visitez-le :

WWW.RIGIBNY.COM

Journal 4.25 x 11_PHD et couches lavables 11,125x17.125 (4.25 x 11 po) - 1

PRODUITS D'HIGIENE FÉMININE DURABLES

REMBOURSEMENT
DE 50% DU TOTAL
DE VOS FACTURES
POUR UN MAXIMUM
DE 100\$.*



RIGIBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska

819-294-2999

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Fonds culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska : Trois projets sélectionnés et un nouvel appel de projets

Nicolet, le 21 août 2023 — Le comité de sélection du Fonds culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska a annoncé que ce sont trois projets culturels qui recevront un montant financier prévu à cet effet.

« La MRC considère important de soutenir les initiatives culturelles du territoire. Les projets qui ont été sélectionnés sont des activités assurément rassembleuses pour nos populations. Nous souhaitons que grâce à notre aide financière qu'une partie des frais enregistrés par les organisateurs soient couverts et qu'elle contribue à ce que ce genre d'initiatives reviennent année après année », souligne la préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

Les projets culturels sélectionnés au premier dépôt :

Action... Crédit ! (Théâtre, Tire-toi une bûche!)

Il s'agit de mettre en œuvre une simulation avec des étudiants d'art dramatique de l'école secondaire Jean-Nicolet, en les mettant dans la peau de gestionnaires d'un jour d'une compagnie de théâtre fictive.

Montant octroyé par la MRC 1285\$ sur un projet de 3010\$

Pique-Nique Culturel (Municipalité de Saint-François-du-Lac)

Dans le cadre du 350^e de la municipalité, Saint-François-du-Lac désire créer des activités rassembleuses sous la thématique de l'histoire. L'histoire sous toutes ses facettes, d'hier à aujourd'hui. Dans le cadre des Journées de la Culture, les organisateurs souhaitent créer une fête familiale autour du nouveau conte des éditions Tsemantou de Saint-François-du-Lac. L'histoire sera animée par des gens d'ici et sera présentée sous forme d'un atelier participatif prévu à l'extérieur lors d'un pique-nique familial.

À la fin du conte, les visiteurs et citoyens seront invités à participer à un après-midi festif avec de la musique traditionnelle en compagnie d'un artiste local David Beauchemin et ses musiciens.

Montant octroyé par la MRC : 2000\$ pour un total de 3050 \$

Soyons Créartistes ! (Municipalité de Sainte-Monique)

Ateliers de créations culturelles dynamiques et inclusives multigénérationnelles. Présentation de conférences, de concerts et d'expositions afin de rendre les activités participatives.

Montant octroyé par la MRC 2000\$ cout total de 3200\$

Second appel de projets (septembre 2023)

« Nous avons encore des sommes disponibles et un prochain appel de projets est présentement disponible. Nous invitons les citoyens de la MRC à déposer leur formulaire de demande. Toutes les informations pertinentes se retrouvent sur notre site internet », explique la conseillère en développement touristique et culturel, Stéphanie Trottier.

Une enveloppe de plus de 25 000 \$ est prévue pour l'année 2023. Sur ce montant total, il reste près de 20 000\$ à octroyer pour les futures initiatives culturelles.

Pour être admissibles, les projets doivent être déposés par :

- Artiste, artisan ou intervenant culturel (sans égard au niveau de professionnalisation de l'artiste)
- Entreprise, coopérative, organisme à but non lucratif ou travailleur autonome
- Municipalité, conseil de bande
- Résident, groupe de résidents

Le projet doit être réalisé dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Il doit s'inscrire dans les objectifs du Fonds culturel, avoir une finalité culturelle, artistique ou patrimoniale et en favoriser la diffusion.

Toutes les informations pertinentes aux règles du Fonds de développement culturel sont accessibles sur le site internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca, section Culture et Patrimoine. Pour toute question liée au Fonds culturel, contactez l'analyste financière de la MRC de Nicolet-Yamaska, Julie Provencher, au j.provencher@mrcny.qc.ca ou au 819-519-2997 poste 2240.

La date limite pour le dépôt des projets est le 5 octobre 2023.

Le Fonds culturel est issu de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC de Nicolet-Yamaska.



FONDS CULTUREL 2023

MRC de Nicolet-Yamaska

Vous avez un projet culturel ?
Déposez-le avant le 5 octobre.

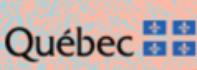
Vous pourriez obtenir
jusqu'à 70%
ou jusqu'à 2000\$
des dépenses admissibles !

Informations

Julie Provencher
Analyste financière
j.provencher@mrcny.qc.ca
819 519-2997 poste 2240

Formulaire et règlements

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca



Le Fonds culturel a été rendu possible grâce aux partenaires de l'Entente de développement culturel.



Défi sans auto solo débute aujourd'hui!
Toute la semaine, profitez du transport
collectif et adapté GRATUIT ! 🚍

Découvrez les circuits en bus de la MRC :
<https://mobiliteny.ca/>



Défi
sans auto solo

18 au 24 septembre 2023

UNE SEMAINE
POUR SE SURPASSE
EN TRANSPORT COLLECTIF

Défi sans auto solo

Defisansauto

Défi sans auto solo

www.defisansauto.com



Avec la participation financière de :

Québec Desjardins Hydro Québec brigel



CASEUS 2023

Le meilleur Cheddar du Québec est biologique et signé L'Ancêtre

Bécancour, le 7 septembre 2023 – C'est maintenant reconnu, le meilleur *Cheddar du Québec* est biologique et signé *L'Ancêtre*, il a officiellement reçu les honneurs hier soir à la 23^e présentation *Sélection CASEUS, le Grand Concours des fromages du Québec*. C'est une première au Québec dans cette catégorie prestigieuse d'octroyer le premier prix à un fromage certifié biologique. Le *Cheddar L'Ancêtre* est un fromage à pâte ferme sans lactose fait de lait thermisé. Sa texture est lisse en bouche et légèrement cassante sous la dent. Sa pâte contient des cristaux fondants résultant du processus de maturation prolongée et naturelle. Ce fromage se distingue par son goût de noisette rehaussée d'une touche finale fruitée. Deux autres fromages de la *Fromagerie L'Ancêtre* étaient également finalistes dans le cadre de l'événement, le fromage en grains dans la catégorie « *En grains et frais du jour* », ainsi que le cheddar léger moyen dans la catégorie « *Fromage réduit en gras* ».

Pour *Pascal Désilets*, Président-directeur général de l'entreprise, c'est un message important qui est envoyé par cette distinction d'envergure reçue hier soir. « *En plus de la reconnaissance que reçoit le Cheddar L'Ancêtre certifié biologique pour sa qualité et son goût de la part du jury du Grand Concours des fromages du Québec, c'est cette tribune exceptionnelle que reçoivent les principes d'une agriculture durable qui contribue à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la protection de la biodiversité et des sols agricoles. Une agriculture qui élève les standards de bien-être animal et apporte des bénéfices pour la santé des consommateurs. Ce travail que nous accomplissons depuis plus de trente ans porte ces fruits et est enfin reconnu à tous les niveaux. Bravo à toutes nos équipes pour cette belle réalisation.* » *Pascal Désilets*.





17ème édition de la Foire nationale de l'emploi

Les 12-13 octobre prochain, la MRC de Nicolet-Yamaska et Place aux jeunes Nicolet-Yamaska seront présents à la **Foire nationale de l'emploi** qui se tiendra au Stade Olympique de Montréal.

En plus de promouvoir la région et sa qualité de vie, nous aimerions présenter les offres d'emploi disponibles chez nous. Vous aimeriez que l'on y présente votre entreprise et vos offres d'emplois? Voici les 2 étapes simples à faire :

1. Affichez vos offres d'emploi sur la nouvelle plateforme Web du **Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour**.
 - o Les candidats rencontrés à la Foire seront invités à consulter les emplois dans la région, en ligne, via un code QR.
 - o Si ce n'est déjà fait, veuillez créer votre compte employeur dès maintenant et y inscrire vos offres d'emplois. **Voici le lien pour joindre la plateforme :** <https://cjenicbec.jobstat.ca/fr/compte/employeur/connexion>
2. Affichez vos offres d'emplois qualifiés sur le site Web de **Place aux jeunes en région**.
 - o Les candidats rencontrés à la Foire seront invités à consulter les emplois dans la région, en ligne, via un code QR.
 - o Si ce n'est déjà fait, veuillez créer votre compte employeur dès maintenant et y inscrire vos offres d'emplois. **Voici le lien pour joindre la plateforme :** <https://placeauxjeunes.qc.ca/compte/inscription/employeur>

Pour toutes questions concernant les affichages de postes sur les plateformes d'emploi du CJE et de Place aux jeunes, veuillez communiquer avec Caroline Bélieau au 819 293-2592 poste 1234 ou par courriel à agentplaceauxjeunes@cjenicbec.org.